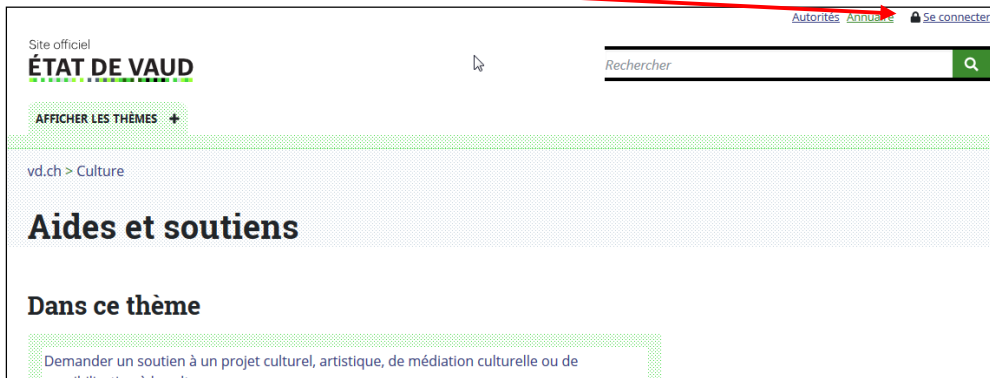


Marche à suivre pour la création d'un compte « Particulier » donnant l'accès aux prestations en ligne de l'Etat de Vaud :

1. Loguez-vous sur le site de l'Etat de Vaud :
<https://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens-a-des-projets-culturels/>
2. Cliquez sur « Se connecter »



3. Cliquez sur « Créer un compte », dans la rubrique « En tant que particulier »



4. Cliquez sur : « Poursuivre »

Créer un compte - Particulier

Créer un compte Se connecter

En créant un compte vous pourrez :

-  Echanger avec l'administration vaudoise depuis un espace personnel qui vous sera dédié.
-  Bénéficier du préremplissage de formulaires grâce aux données que vous aurez saisies dans votre profil personnel.
-  Définir des prestations favorites afin d'y accéder en un clin d'œil.
-  Suivre l'avancement de vos demandes jusqu'à leur aboutissement et conserver l'historique de celles-ci.
-  Recevoir des messages de la part des services de l'Etat depuis une messagerie personnelle qui vous sera attribuée.
-  Faire des recherches plus précises et mieux ciblées.

Poursuivre

5. Ensuite, suivre les instructions. **Pour votre demande de création d'un compte personnel sur le portail des prestations de l'Etat de Vaud, une adresse email est exigée.**